

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 95.00.681.003.1 DU 29 MARS 1995

## Doseuses pondérales DELAERE modèle EB 20

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

### FABRICANT

Société DELAERE, Nijverheidslaan 51, B 8540 Deerlijk (Belgique).

### DEMANDEUR

Société HERMIER, ZI Rousset, avenue Olivier Perroy, 13106 Rousset Cedex (France).

### OBJET

La présente décision a pour objet de compléter la décision n° 93.00.681.004.1 du 9 mars 1993 (1), relative aux doseuses pondérales DELAERE modèle EB 20.

### CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales DELAERE modèle EB 20 diffèrent des modèles approuvés par la décision précitée par la modification de la portée minimale de l'instrument égale à 100 kg. Les autres caractéristiques métrologiques restent inchangées.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro figurant dans le titre de celle-ci.

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification des doseuses pondérales DELAERE modèle EB 20 est effectuée en une phase au lieu d'installation.

### DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et chez le demandeur.

### VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) *Revue de Métrologie*, mars 1993, page 540.